



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 28 février-2 mars 2022

Distribution: générale

Point 9 de l'ordre du jour

Date: 16 février 2022

WFP/EB.1/2022/9-A

Original: anglais

Questions d'administration et de gestion

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant

Projet de décision*

Le Conseil approuve le renouvellement du mandat d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant selon les modalités suivantes:

- M. Robert Samels, du 1er mars 2022 au 28 février 2025.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

Voir les membres du jury au paragraphe 2

M. P. Ward
Secrétaire du Conseil d'administration
Division du Secrétariat du Conseil d'administration
tél.: 066513-2603

1. Conformément au mandat révisé du Comité consultatif de contrôle indépendant¹, le Conseil d'administration approuve la désignation des membres du Comité sur la recommandation d'un jury composé de cinq représentants, un de chaque liste électorale du Conseil, désignés par celui-ci.
2. La composition de ce jury, qui a été approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2021, est la suivante:
 - Mme Lamia Ben Redouane, Représentante permanente suppléante de l'Algérie, en tant que représentante de la Liste A;
 - M. Bommakanti Rajender, Représentant permanent suppléant de l'Inde, en tant que représentant de la Liste B;
 - Mme Diana Infante Quiñones, Représentante permanente suppléante de la République dominicaine, en tant que représentante de la Liste C;
 - Mme Elizabeth Petrovski, Représentante permanente suppléante des États-Unis d'Amérique, en tant que représentante de la Liste D;
 - M. Denis Cherednichenko, Représentant permanent suppléant de la Fédération de Russie, en tant que représentant de la Liste E.
3. Le premier mandat d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant, M. Robert Samels, arrivera à expiration le 28 février 2022. En application du paragraphe 22 du mandat révisé du Comité consultatif de contrôle indépendant, il peut être envisagé de reconduire ce membre dans ses fonctions pour un second et ultime mandat d'une durée de trois ans.
4. Le jury a organisé des consultations en ligne pour étudier la possibilité de reconduire dans ses fonctions le membre du Comité consultatif de contrôle indépendant et, après avoir examiné son profil, les informations communiquées par le Président du Comité ainsi que les résultats de son travail et d'autres éléments, a conclu à l'unanimité que ce membre:
 - avait effectué un seul mandat en qualité de membre du Comité consultatif de contrôle indépendant et avait exprimé par écrit son souhait de voir son mandat renouvelé;
 - avait démontré la solidité de son attachement au PAM en participant aux réunions ordinaires tenues chaque année ainsi qu'aux téléconférences fréquemment organisées pour préparer ces réunions et traiter d'autres questions pertinentes;
 - avait beaucoup apporté aux débats du Comité consultatif de contrôle indépendant grâce à ses connaissances et à son expérience approfondies touchant des domaines techniques qui relevaient de la compétence du Comité; et
 - avait procédé à l'autoévaluation prévue dans le plan de travail du Comité consultatif de contrôle indépendant, conformément aux meilleures pratiques.
5. Compte tenu des éléments ci-dessus, le jury recommande que le Conseil reconduise dans ses fonctions, pour un second et ultime mandat d'une durée de trois ans, le membre du Comité consultatif de contrôle indépendant dont le mandat arrive à échéance le 28 février 2022.

¹ Voir [WFP/EB.2/2021/9-A](#).